

PORTRAIT d'éleveur



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



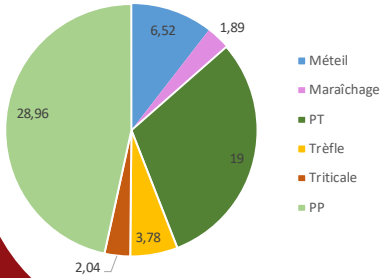
« Diversifier son système de vente directe en AB »

EARL La folie bergère
à Nouaillé-Maupertuis (Vienne)





DONNÉES REPÈRES



Statut : GAEC

Main d'œuvre :

2 UMO associés exploitants :
Laurence et Benoît GAUTHIER

0,8 UMO salariée

SAU : 62,19 ha

SFP : 51,74 ha

Chargement : 32 UGB soit 0,61 UGB/ha

Historique de l'exploitation

2015 - Installation de Laurence (hors cadre familial). Elle s'engage dans le mode de production biologique dès le départ avec un atelier ovin et un atelier de poules pondeuses. Elle valorise ses produits en vente directe (à la ferme, AMAP et quelques marchés).

2019 - Installation de Benoît : création d'un atelier maraîchage

2020 - Mise en place d'un laboratoire de transformation à la ferme (découpe et transformation) et d'un magasin pour la vente des produits.

2022 - Parrainage en cours de Mélissa pour lancer l'activité d'accueil à la ferme.

Implantation



LEXIQUE :

AB : agriculture biologique

EBE : excédent brut d'exploitation

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

Ha : hectare

Kg : kilogramme

Qtx : quintaux

SAU : surface agricole utile

SFP : surface fourragère principale

UGB : unité de gros bétail

UMO : unité de main d'œuvre



LE TROUPEAU

ATELIER OVINS VIANDE

220 brebis de type rustique.

Races : mélange de Suffolk, Limousine, Berrichon, Vendéen, Grivette.

Cheptel/reproduction

Valorisation : les agneaux sont valorisés en vente directe, vente au magasin de la ferme et dans différents points de vente en magasins en local.

Les agneaux sont abattus (de juin à décembre) dans un abattoir du département. Ils sont emmenés par les exploitants tous les lundis. Les carcasses sont ensuite découpées par un boucher local directement sur l'exploitation.

Les agneaux non vendus en direct sont commercialisés via une coopérative agricole.

Les réformes sont valorisées de la même manière.

Une gamme de produits issus de la laine des brebis a été développée. La plus belle laine est envoyée en Haute-Loire pour être lavée et ensuite feutrée. Plusieurs produits sont ainsi développés : pelotes de laine, semelles, coussins, bonnets, couettes...



ATELIER POULES PONDEUSES

200 poules rousses dans 2 cabanes mobiles, en rotation sur les jardins de maraîchage. Renouvellement des poules tous les 2 ans.

Les œufs sont valorisés dans son magasin. Les poules de réforme sont aussi valorisées dans le magasin, entières ou découpées au détail.

L'alimentation est constituée des céréales produites sur l'exploitation (triticale) et d'un aliment pour poules pondeuses.



ATELIER MARAÎCHAGE

L'activité maraîchage s'étend environ sur 2 hectares avec 2 serres de 200 m².

La parcelle a été découpée en 9 jardins de 720 m². Chaque jardin a ainsi sa spécificité (jardin de légumes à feuilles comme la salade, jardin de légumes à racines (carottes, pommes de terre, poireaux, choux...). Le reste de la surface a été adapté pour faciliter le déplacement des travailleurs et du matériel entre les jardins.



Les légumes de saison permettent une nouvelle offre au magasin sur la ferme. Les 2 hectares reçoivent le fumier produit par les ovins.

Benoît applique autant que possible plusieurs principes :

- **Couverture permanente des sols** : le sol n'est jamais nu dans un objectif de lutter contre les mauvaises herbes.
- **Le moins d'interventions possibles sur le sol** : pour éviter notamment le tassement du sol.
- **La régulation de l'eau** est réalisée par un système de goutte-à-goutte pour essayer d'économiser l'eau et d'apporter la quantité nécessaire de façon plus précise.



GESTION DES SURFACES

Gestion du système fourrager : le pâturage tournant la clé de réussite

À son arrivée, Laurence a réalisé un important travail pour relancer et optimiser la production fourragère notamment par le biais du pâturage tournant. Les brebis sont sorties et menées par petits lots en fonction de la pousse de l'herbe. Les parcelles sont découpées en petits parcs d'environ un hectare : elle essaie de faire pâturer un grand nombre d'animaux sur une ou deux journées avant de les changer de parcelle.

Cette technique lui permet d'optimiser la productivité des prairies, de maîtriser le parasitisme (qui est limité) et de simplifier la surveillance du troupeau.

Les foins sont faits sur 20 hectares. Avant la fauche, un déprimage est réalisé. Ensuite, en fonction de la pousse de l'herbe, les brebis peuvent revenir pâturer.

Pour délimiter les parcs, le choix des exploitants s'est porté sur l'agroforesterie. Cette pratique permet de fournir de l'ombre aux animaux et de contribuer ainsi à leur bien-être. Aujourd'hui 12 hectares ont été implantés sur l'exploitation, soit environ 400 arbres. Cette technique permet également de s'adapter au réchauffement climatique et d'améliorer la biodiversité et les paysages de l'exploitation.

Un Système cultural simplifié

Le système cultural reste très simple car la plus grande superficie est en herbe. Seulement 7 hectares sont dédiés à la culture de méteil grain (pois, féverole, triticales) pour l'autoconsommation des ovins et au triticales donné majoritairement aux poules ; le reste pour les ovins.

GESTION DES TROUPEAUX

Une reproduction naturelle non dessaisonnée

Les agnelages ont lieu à partir de février jusqu'à avril. La reproduction n'est pas réalisée en contre-saison car Laurence souhaite respecter le cycle naturel de ses brebis. La mise à la reproduction des brebis se fait naturellement en début d'automne.

Les brebis rentrent en bergerie fin décembre pour la préparation à l'agnelage qui débute fin janvier. Elles ressortent ensuite en lots après avoir agnelé et en fonction des ressources en herbe disponibles.

Les brebis ayant agnelé en février-mars, elles peuvent ainsi profiter de la jeune herbe produite après l'hiver. Elles produisent alors un lait de qualité et en quantité pour nourrir leurs agneaux.

Lorsque les brebis sont en bergerie, elles reçoivent du foin ou de l'enrubannage, complété avec le méteil grain produit sur l'exploitation.

Engraissement des agneaux : une place à l'auge pour chacun

Les agneaux sortent à l'herbe avec leur mère. Les premiers agneaux sont des agneaux d'herbe (juin). Ils sont uniquement nourris à l'herbe : des compléments minéraux sont mis à disposition.

Les agneaux plus tardifs sont rentrés en bergerie à partir du mois de juillet jusqu'à Noël pour la commercialisation.

Pendant la phase d'engraissement en bergerie, les agneaux sont allotés en fonction du sexe, de leur gabarit et de la place disponible : Laurence préfère constituer des petits lots pour limiter la concurrence entre les agneaux et assurer une place à l'auge « confortable » à chacun.

La période en bâtiment est volontairement assez longue car elle permet d'approvisionner plus régulièrement le magasin et ce, le plus longtemps possible.

En bâtiment, les agneaux sont conduits avec du foin à volonté et un complément de méteil. Les mâles reçoivent 700 g par jour à leur entrée en bergerie, pour atteindre, en fin d'engraissement, 1 kg par jour.

Les femelles reçoivent 350 g par jour de la même ration pour atteindre, en fin d'engraissement, 700 g par jour.

Des compléments minéraux et des pierres à sel sont toujours mis à disposition.

BÂTIMENT

À l'installation de Laurence, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans le bâtiment existant pour le rendre plus adapté. Aujourd'hui le bâtiment, bien organisé, amène une qualité de travail aux exploitants.

TRAVAIL

Sur l'exploitation, chacun a sa partie : Laurence a en charge l'atelier ovin. Elle confectionne tous les produits à base de laine et tient le magasin lors des ouvertures.

Benoît s'occupe des ateliers maraîchage et poules pondeuses.

Amélie (co-travail) a une exploitation de petits fruits. Elle vient en aide à Laurence et Benoît sur l'exploitation lorsque les tâches nécessitent plusieurs personnes. En contrepartie, ses produits sont valorisés au magasin de la ferme.

Tout le monde est complémentaire. Avec la vente directe, il faut une organisation très rigoureuse. La vente directe représente quasiment un temps plein sur l'exploitation. Les tâches doivent être partagées pour que tout le monde puisse gérer convenablement son atelier.



ETAPE/MOTIVATION ET STRATEGIE DU PASSAGE EN BIO ET CONDUITE

Lorsque Laurence s'est installée en 2015, l'exploitation n'était pas en bio. Elle a d'abord converti les surfaces, puis un an après, son troupeau.

Les exploitants partagent la même vision. Le but est de travailler en suivant les cycles naturels des animaux, sans molécule chimique.

D'après les exploitants, l'agriculture bio leur a permis de se reconnecter au vivant et de vivre au rythme des saisons et de nourrir les hommes.

• Pourquoi des brebis rustiques ?

Les brebis rustiques ont un grand avantage : être globalement polyvalentes. Elles résistent plus facilement aux maladies et aux parasites. Elles peuvent se contenter d'un pâturage un peu moins bon qualitativement. De plus, la laine semble plus facile à travailler.



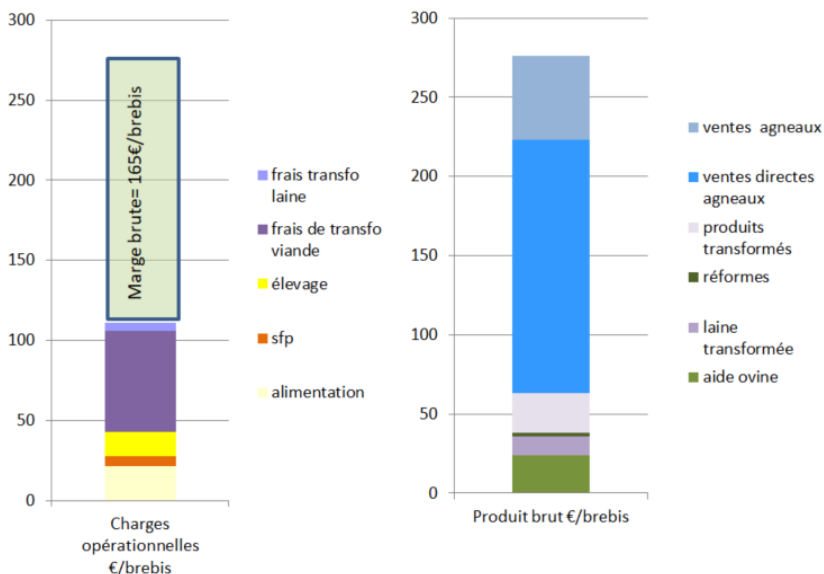


INDICATEURS ECONOMIQUES

Résultats au 31/12/2021

Compte tenu de la multiplicité des ateliers sur l'exploitation, il paraît plus opportun de calculer une marge brute de l'atelier ovin, à la brebis.

Les clés de répartition des charges de structures ne permettent pas d'obtenir un coût de production par kilo de carcasse produit représentatif.



- La **marge brute** ainsi dégagée est calculée à **165 €/brebis**
- L'**EBE de l'exploitation** en 2021 est de **52 394 €** et représente 30 % du produit brut.
- Les **annuités de l'exploitation** s'élèvent à **29 919 €**.



FACTEURS DE RÉUSSITE SELON L'ÉLEVEUR

« L'exploitation est devenue une ferme diversifiée et collective. L'entraide au sein de l'exploitation est une force. Les compétences de chacun et le travail en équipe permet à cette ferme d'être dynamique. De plus l'exploitation est très bien située, proche d'une agglomération ; cela facilite le travail pour les points de vente extérieurs ou les drives fermiers. Le parcellaire est bien regroupé autour de la ferme, ce qui facilite le travail pour le pâturage tournant. Grâce à cette pratique, l'exploitation conduit ces animaux principalement à l'herbe et arrive à maîtriser ses charges. L'herbe est une ressource riche et appétente ! ».

POINTS A AMÉLIORER

Le point le plus important à améliorer sur l'exploitation est d'atteindre l'autonomie alimentaire. À l'heure actuelle, les terres sont peu productives et sensibles aux aléas climatiques.

Avec de plus en plus de sécheresses, l'exploitation est obligée d'acheter du fourrage à l'extérieur pour subvenir aux besoins du troupeau.

Le but à l'avenir est aussi d'intégrer une personne supplémentaire pour aider à la maintenance du magasin et de valoriser l'accueil à la ferme. Quelques visites ont été proposées les années précédentes. Cela permettrait à la ferme de renforcer sa notoriété et par conséquent sa commercialisation à la ferme.

Les exploitants aiment partager leur travail d'agriculteurs avec le public.



LE POINT DE VUE DU CONSEILLER

Depuis 2015, année d'installation de Laurence, l'exploitation ne cesse de se diversifier afin de répondre aux attentes locales des consommateurs.

Les résultats de l'atelier ovin sont bons depuis la première campagne.

Les principaux facteurs de réussite sont les suivants :

- 1/ L'achat de 150 brebis provenant d'un seul troupeau a permis de respecter la pyramide des âges et de limiter les problèmes sanitaires. La production d'agneaux a été très vite lancée.
- 2/ La rigueur avec laquelle Laurence conduit son troupeau et les surfaces fourragères.
- 3/ La vente directe favorisée par la proximité de la ville.
- 4/ L'adhésion à une organisation de producteurs qui permet de valoriser les agneaux qui ne sont pas vendus en direct.

La clé de réussite au niveau global de l'exploitation est la responsabilisation, l'implication de chaque associé/ partenaire sur un atelier spécifique et la très bonne communication qui existe entre eux.

Rédaction et contact : Camille CHAMPION, conseillère élevage, Chambre d'agriculture de la Vienne

Remerciements : Laurence et Benoit GAUTHIER

Conception CRANA - © CA 86 - Edition 2024



UNION EUROPÉENNE



Région
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



GRAND SUD-OUEST